

Le financement d'une œuvre audiovisuelle pour la télévision et les plateformes

Durée : 16.00 heures (2.00 jours)

Prochaine session : 21 et 22 novembre 2024

Profils des apprenants

- Producteurs
- Professionnels des services financiers et juridiques des sociétés de production
- L'ensemble des intervenants prenant part au financement des œuvres audiovisuelles / plateformes

Prérequis

- Aucun

Accessibilité et délais d'accès

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez notre responsable handicap Jean-Charles Delacourt au 06 69 63 23 86 pour définir avec lui les aménagements nécessaires.

La tenue de la formation sera confirmée deux semaines avant le début de la formation si le nombre minimum de participants est atteint (8 personnes).

Qualité et indicateurs de résultats

100% de recommandation - 89% de satisfaction globale

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les mécanismes de financement propres au CNC
- Identifier les partenaires financiers d'une oeuvre audiovisuelle pour la télé et/ou les plateformes par type de format (séries, unitaires, fiction, live, documentaire ...) et leurs contreparties
- Connaître les différents accords existants et savoir les appliquer en vue d'optimiser son financement

Contenu de la formation

1. Jour 1 de 9h à 13h - Valérie Bourgoïn

- 1.1 Le marché des oeuvres audiovisuelles à la télévision et sur les plateformes en quelques chiffres
- 1.2 Le rôle du CNC
- 1.3 Le soutien à la production audiovisuelle
- 1.4 Le crédit d'impôt audiovisuel
- 1.5 Les aides au développement

2. Jour 1 de 14h à 18h - Jules Holtzwarth

- 2.1 Modalités de calcul et d'optimisation du Crédit d'Impôt Audiovisuel selon le format de l'œuvre
- 2.2 Les différents accords avec les diffuseurs
- 2.3 Les autres sources de financement : modalités et contreparties 1/2

3. Jour 2 de 9h à 13h - Jules Holtzwarth, Emilie Charles

- 3.1 Les autres sources de financement : modalités et contreparties 2/2
- 3.2 La construction d'un plan de financement
- 3.3 La trésorerie d'une oeuvre audiovisuelle

4. Jour 2 de 14h à 18h - Emilie Charles

- 4.1 L'exploitation d'une série audiovisuelle et la répartition des recettes
- 4.2 Les mécanismes du crédit d'impôt international
- 4.3 L'intégration des plateformes dans le système du Fonds de Soutien Audiovisuel

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

- Valérie Bourgoïn - Consultante et formatrice (ex Directrice de l'audiovisuel du CNC)

Diplômée de l'INA/DEA Audiovisuel et télématique (Paris XIII), Valérie Bourgoïn a occupé le poste de directrice de l'audiovisuel à l'issue de 30 ans de carrière au CNC. Elle intervient maintenant régulièrement pour partager son expérience dans le cadre de formations spécialisées liées à l'audiovisuel.

- Émilie Charles - Consultante chez Ciné Tv Finance

Diplômée du D2A (Paris 1 - Panthéon Sorbonne), Émilie Charles a rejoint Ciné Tv Finance après plusieurs expériences dans des sociétés de production indépendantes (De l'Autre Côté du Périph', Sacrebleu Productions) ainsi que chez France 3 Cinéma.

- Jules Holtzwarth – Consultant chez Ciné Tv Finance

Diplômé de Grenoble École de Management, Jules Holtzwarth a intégré Ciné Tv Finance à la suite d'une expérience en tant que consultant financier. Auparavant, il a travaillé au sein du département royalties de STUDIOCANAL et chez TF1 Films Production en tant qu'analyste financier.

Ressources pédagogiques et techniques

- Support Powerpoint « papier », présenté également via un rétroprojecteur
- Paperboard pour exemples et exercices d'application
- Énoncés et corrections de cas pratiques sur support papier

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Des cas pratiques seront étudiés au cours de la formation et feront l'objet de corrections et de discussions entre les formateurs et les différents participants. Ainsi, si des points n'ont pas été compris au moment de la présentation théorique, ceux-ci seront repris et réexpliqués au moment de la présentation des cas pratiques.
- Un QCM clôturera la formation et sera retourné à chaque participant, accompagné de sa correction.

Prix : 1100€ HT (1320€ TTC)